

Redon : la préfecture a empêché les pompiers de secourir les blessés

30 juin 2021 par **Pascale Pascariello - Mediapart**

Lors de la *free party* organisée à Redon les 18 et 19 juin, les gendarmes ont gravement blessé des teufeurs, dont un a eu la main arrachée par une grenade. Les pompiers, qui auraient pu intervenir pour secourir des jeunes dans un état sanitaire dramatique, en ont été empêchés par la préfecture.

«J'ai honte d'être pompier. Un jeune risquait de mourir. Nous le savions. Mais nous ne pouvions pas intervenir. » Lors de la *free party* qui s'est déroulée les 18 et 19 juin à Redon (Ille-et-Vilaine), un jeune homme de 22 ans a perdu sa main. D'autres ont été gravement blessés. Mais, selon les **documents et témoignages recueillis par Mediapart**, la préfecture a bloqué les pompiers à l'entrée du site. Mettant ainsi des vies en danger.

Cette nuit-là, responsable de la mise en œuvre des secours, la préfecture motive son refus par le fait qu'aucun plan d'évacuation des blessés n'a été anticipé, et que l'accès au site n'est donc pas sécurisé pour les pompiers. L'argument révèle un très haut niveau d'amateurisme dans la préparation de l'événement, un manque de discernement évident dans l'appréciation de la gravité de la situation. Mais aussi une bonne part de mauvaise foi selon le même pompier, bouleversé : *« Quand il s'agissait d'aller chercher des gendarmes blessés à l'intérieur, il n'y avait pas de problème, d'autres gendarmes nous escortaient. »*

Ce n'est que le lendemain, le 19 juin, aux alentours de 18 heures, que les pompiers auront accès directement au site afin de secourir des jeunes dont deux, signalés comme *« urgence absolue »*, et *« plusieurs tombés à l'eau »*.



Redon, 19 juin 2021. © Loic Venance, AFP.

Dans la nuit du 18 au 19, 400 gendarmes mobilisés pour empêcher une fête qui n'a pas été autorisée font face à des jeunes venus rendre hommage à Steve, décédé deux ans plus tôt lors de la fête de la musique après une intervention policière. *« À partir de minuit, nous avons commencé à recevoir de nombreux appels de jeunes qui étaient sous les tirs de grenades lacrymogènes »*, nous confie un pompier. *« Certains étaient pris de panique, d'autres suffoquaient »*, poursuit-il.

« Nous suivions ce qu'il se passait sur les réseaux sociaux. Cela en dit long sur notre absence d'information », précise un autre secouriste.

À 2 h 45, les pompiers reçoivent un appel pour *« un blessé main arrachée par grenade »*. Il s'agit d'une *« urgence vitale »*. Quatorze minutes plus tard, le

camion des pompiers arrive à quelques centaines de mètres du site, mais privé d'accès sécurisé, il reste immobilisé sur un rond-point.

À l'entrée du site sont aussi bloqués depuis minuit deux responsables de l'association Techno+, Omblin Pimond et Sébastien Petit. Près de l'ancien hippodrome, ils suivent à distance la situation de gendarmes qui tentent d'empêcher l'organisation de la fête.

« Depuis 1995, nous intervenons notamment sur les free parties et les raves. Nous sommes une association reconnue par le ministère de la santé et notre mission consiste à réduire les risques liés aux pratiques festives, à la prise de drogue ou d'alcool. » Cette fois, l'accès leur est donc refusé par les gendarmes. *« Nous avons appelé la préfecture du Morbihan, département voisin qui était initialement prévu pour l'organisation d'une free party. Nous avons alors demandé à être mis en contact avec une personne de la préfecture d'Ille-et-Vilaine et nous avons également appelé l'Agence régionale de santé[ARS]. »*

Quels ordres a donnés la préfecture ? En tout cas, elle a interdit l'accès aux pompiers pour secourir les jeunes

Sébastien Petit, un des responsables de l'association Techno+

Il est 2 h 33 lorsque la personne d'astreinte à l'ARS décroche et découvre alors la situation. *« “Je vais appeler la préfecture”, nous a-t-elle dit. Elle n'avait été informée ni de la free party ni de l'intervention des gendarmes »*, explique Omblin Pimond.

Alors que les forces de l'ordre intensifient les tirs de LBD, de grenades lacrymogènes, de grenades de désencerclement et de type GM2L (à composition pyrotechnique), les volontaires de Techno+ restent toujours bloqués.

Quand la situation de la main arrachée se confirme, les gendarmes ne permettent toujours pas aux pompiers d'accéder au site pour secourir le jeune mutilé. Ils laissent passer l'association pour qu'elle aille chercher le blessé. *« Quels ordres a donnés la préfecture ? En tout cas, elle a interdit l'accès aux pompiers pour secourir les jeunes, selon l'un des responsables de Techno+, Sébastien Petit. C'est une hérésie de nous avoir demandé d'aller le secourir compte tenu de l'extrême gravité de sa blessure »*, déplore-t-il.

« Tout le monde à ce moment-là autour de nous parlait de cette mutilation. Je ne parvenais pas à imaginer que ce soit possible », rapporte la présidente de Techno+, Omblin Pimond, qui tient cependant à préciser : *« Si certains volontaires se forment aux premiers secours, nous ne sommes pas des secouristes. Nous n'intervenons que dans des fêtes et nous ne sommes absolument pas formés à ce genre de blessures ni pour intervenir au milieu de tirs de grenades. »*

À tel point que seuls dix d'entre eux décident d'aller sur la zone des tirs. *« Je suis la seule infirmière de l'association sur le site à ce moment-là, donc je n'ai pas hésité, bien sûr. Mais je devais également protéger les autres volontaires de l'association. C'est pourquoi nous avons formé un petit groupe plus aguerris pour aller secourir les jeunes. »*

J'ai regardé hélas vers le bas de son bras, en lambeaux. C'était hyper choquant. Une mutilation de guerre que je n'oublierai jamais

Thomas, 30 ans, venu en aide au jeune mutilé

Le problème est qu'au milieu des gaz lacrymogènes, sans être guidés et sans expérience, les bénévoles de Techno+ ne trouvent pas le jeune mutilé.

Au même moment, Thomas*, un ingénieur du son de 30 ans venu de Toulouse avec son amie pour faire la fête, se retrouve coincé à bord de son camion, en file indienne derrière d'autres véhicules, sur un petit chemin menant vers l'entrée de l'hippodrome, à quelques dizaines de mètres des tirs des gendarmes.

« L'air était irrespirable. On y voyait presque rien. » Après avoir mis à l'abri son amie dans la cour d'une ferme, Thomas retourne près de son camion. *« Il y a toute ma vie dedans. Depuis le Covid, nous y habitons avec mon amie pour des raisons financières. »* Après des tirs incessants de grenades lacrymogènes, *« d'autres à fortes détonations explosaient à intervalles réguliers. J'attendais que ça passe avec la boule au ventre. C'était effrayant. »*

Il retrouve Armel*, un de ses amis, et ensemble ils patientent alors près du camion. Lorsqu'il entend soudain *« quelqu'un hurler "Ne regardez pas" »*. Il voit deux personnes en train de soutenir un *« jeune qui semblait en état de choc, sonné, et j'ai regardé hélas vers le bas de son bras, en lambeaux. C'était hyper choquant. Une mutilation de guerre que je n'oublierai jamais. »*

« Au cours de la soirée, certains disaient que les pompiers ne pouvaient pas venir », précise-t-il. Thomas et Armel décident donc de dégager un chemin pour que le véhicule à bord duquel le jeune homme a été installé puisse rejoindre au plus vite la route. *« Certains avaient quitté leur voiture en laissant les clefs sur le contact. On en a profité. D'autres non, et nous les poussions à la main. Mais tout m'a semblé rapide, peut-être parce que nous étions dans un état d'une telle urgence que rien d'autre ne semblait exister. »*

Anéanti, Thomas est aujourd'hui encore traumatisé. « *Comment peut-on arriver à perdre autant d'humanité ? Détruire une vie pour interdire une fête alors que nous n'étions pas une menace...* »

Heureusement, une jeune femme a réussi à conduire le jeune homme mutilé à l'hôpital. Les pompiers l'apprennent à 3 h 30. « *C'était un soulagement mais qui n'efface pas la colère* », nous raconte un pompier. À 3 h 48, Sébastien de Techno+ échange à nouveau avec l'Agence régionale de santé sur la situation dangereuse et sur le besoin de faire venir des secours.

Aux alentours de 4 heures, les volontaires de l'association prennent en charge un premier blessé. Une jeune fille qui a reçu des éclats de grenade à la cheville. « *Aidée par une de ses amies, elle a quitté les lieux en empruntant un chemin dans les ronces. Depuis, nous l'avons eue au téléphone. Elle nous a expliqué s'être rendue aux urgences par ses propres moyens. Elle a eu un traumatisme de la malléole et une infection de la jambe due à sa prise en charge tardive* », déplore Omblin.

À 4 h 8, les pompiers reçoivent un appel d'un « *gendarme blessé* » léger. Deux minutes plus tard, il est pris en charge, et conduit à l'hôpital où il est admis vers 4 h 30. Lorsque les gendarmes sont pris en charge, l'ambulance est parfois « *encadrée par un groupe d'intervention de gendarmerie spécialisé dans la récupération des GD [gendarmes]blessés* », précisent les pompiers.



Jeune homme blessé, ancien hippodrome de Redon, 19 juin 2021. © Association Techno +

Vers 6 heures, « *alors que le jour se levait, la situation a commencé à s'apaiser et nous avons pu arriver vers une autre partie du site, un autre champ où nous avons pu commencer à souffler* », explique la présidente de Techno+.

L'association monte alors une tente pour continuer de venir en aide aux jeunes, mais « *il fallait une unité de soins avec des secours* ». L'infirmière doit soigner

une personne qui « *semble avoir reçu un tir de LBD entre les deux yeux. Là encore, ce sont ses amis qui l'ont évacuée.* »

À 7 h 29, puis à 8 h 28 et encore à 9 h 36, l'association réclame à nouveau à l'ARS des équipes de secours. En vain. Pourtant, à 8 h 25, les pompiers sont intervenus. Mais c'était, de nouveau, pour venir soigner un gendarme dont l'état ne nécessitera pas son évacuation.

Vers 9 h 40, les pompiers s'apprêtent à envoyer des équipes. Ils prévoient de mettre en place un poste médical avancé (PMA) mais aussi, « *en prévision d'interventions des forces de l'ordre* », ils préparent 3 bateaux ainsi que des plongeurs « *pour la fin d'après-midi* ».

Mais à 12 h 12, toujours rien. La présidente de Techno+ demande des précisions au sous-préfet Jacques Ranchère. « *“Il faut qu'on s'organise”, m'a-t-il dit.* »

À 16 heures, alors que la rumeur d'une nouvelle charge des gendarmes s'amplifie, la présidente de l'association interroge de nouveau le sous-préfet et l'alerte sur les dangers que représente une telle opération, certains jeunes étant alors épuisés, alcoolisés et « *le site étant en bordure de rivière* ». Mais il la rassure et « *lui garantit qu'aucune charge n'est prévue* », rapporte-t-elle. Les pompiers, eux, s'y préparent depuis le matin.

LIRE AUSSI

- À Redon, « les jeunes n'ont plus de liberté » PAR [PASCALE PASCARIELLO](#)
- À Redon, un jeune homme perd sa main à la suite d'une intervention des gendarmes PAR [PASCALE PASCARIELLO](#)

Et effectivement, vers 17 heures, des tirs de grenades lacrymogènes recommencent. Une jeune femme reçoit des éclats de grenade au visage. Cette fois sur place, les pompiers la prennent en charge vers 18 h 30 ainsi que « *cinq raveurs dont deux en urgence absolue* » et « *plusieurs personnes tombées à l'eau* ». Dix gendarmes seront également pris en charge, « *classés urgence relative* ».

Mediapart a pu consulter des documents de secouristes d'Ille-et-Vilaine ainsi que les alertes lancées à la préfecture et à l'Agence régionale de santé (ARS) par l'association de prévention Techno+. Difficile de savoir combien de jeunes ont été blessés puisqu'ils sont nombreux à avoir dû se débrouiller par leurs propres moyens comme ça a été le cas pour le jeune homme dont la main a été arrachée.

L'association Techno+ a cependant réalisé un premier bilan qui chiffre à 22 le nombre de jeunes auxquels elle a pu apporter les premiers soins. Deux étaient en état de détresse psychologique et vingt autres blessés. Parmi les blessures, l'association a notamment relevé une joue transpercée et une mâchoire touchée par des éclats de grenade, des traumatismes, certainement causés par des tirs de lanceurs de balle de défense (LBD), notamment au front. Sur ces 22 blessés, seuls quatre ont pu être pris en charge par les pompiers, entrés sur le site le 19 juin, vers 18 heures.

L'un des pompiers que nous avons interrogé reste encore choqué par cette soirée. « *Nous ne pouvions pas nous engager en tant que pompiers dans cette zone. C'était trop dangereux. Mais la préfecture comme la gendarmerie n'ont pas réfléchi à la mise en danger qu'ils faisaient courir à ces jeunes. C'est si inquiétant de voir cela. Ce sont nos enfants.* »

« J'ai eu l'impression d'être isolée et enfermée en criant à l'aide sans être vraiment entendue », explique Omblin, qui déplore que le ministère de la santé ne l'ait pas rappelée « alors qu'il nous soutient et nous finance ».

LIRE AUSSI

- Jennifer Cardini : « La rave, c'est un lieu pacifique » PAR [À L'AIR LIBRE](#)

Contactée par Mediapart, la préfecture d'Ille-et-Vilaine déclare qu'« à 1 h 51, un chef de groupe, un infirmier et une ambulance ainsi qu'un engin-pompe étaient sur place. Des moyens supplémentaires ont été engagés à plusieurs reprises au cours de la nuit pour prendre en charge des victimes, dont certaines s'étaient entre-temps rendues à l'hôpital par leurs propres moyens ». Mais la préfecture n'apporte aucune réponse concernant l'absence de plan d'évacuation des blessés ou d'accès sécurisé pour les pompiers.

Elle ne livre pas plus d'explications sur l'absence de prise en charge de nombreux blessés, parmi lesquels le jeune homme mutilé.